



## Olympe de Gouges

Première féministe moderne  
1748 – 1793.

*Interprété par Madeleine Péloquin.*

### Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

#### Préambule

Homme, es-tu capable d'être juste? C'est une femme qui t'en fait la question; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit.

Dis-moi? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe? Ta force? Tes talents? Remonte aux animaux, consulte les éléments, étudie les végétaux, jette enfin un coup d'oeil sur toutes les modifications de la matière organisée; et rends-toi à l'évidence quand je t'en offre les moyens; cherche et distingue les sexes dans l'administration de la nature. Partout tu les trouveras confondus, partout ils coopèrent.

L'homme seul s'est fagoté un principe de cette exception. Bizarre, aveugle, boursoufflé de sciences et dégénéré, dans ce siècle de lumières et de sagacité, dans l'ignorance la plus crasse, il veut commander en despote sur un sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles; qui prétend jouir de la révolution et réclamer ses droits à légalité, pour ne rien dire de plus.

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent à être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs.

En conséquence, le sexe supérieur en beauté, comme en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de la femme et de la citoyenne.

La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la femme et de l'homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme.

Le liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui est à autrui.

Tous les citoyens et citoyennes étant égaux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Nulle femme n'est exceptée : elle est accusée, arrêtée, et détenue dans les cas déterminés par la loi. Les femmes obéissent comme les hommes à cette loi rigoureuse.

Nul ne doit être inquiet pour ses opinions même fondamentales : la femme a le droit de monter à l'échafaud : elle doit avoir également le droit de monter à la tribune.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute citoyenne peut donc dire librement je suis la mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité.

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales : elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles : elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie.

Les citoyennes ne peuvent y adhérer que par l'admission d'un partage égal, non seulement dans la fortune, mais encore dans l'administration publique, et le droit de déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée de l'impôt.

Les propriétés sont à tous les sexes réunis ou séparés : elles sont pour chacun un droit inviolable et sacré : nul ne peut en être privé comme vrai patrimoine de la nature, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constaté, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

## Post ambule

Femme réveille-toi, le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers : reconnais tes droits. Si tenter de donner à mon sexe une consistance honorable et juste, est considéré dans ce moment comme un paradoxe de ma part, et comme tenter l'impossible, je laisse aux hommes à venir la gloire de traiter cette matière : mais en attendant, on peut la préparer par l'éducation nationale, par la restauration des mœurs et par les conventions conjugales.

Je lègue mon cœur à la Patrie, ma probité aux hommes, ils en ont besoin. Mon âme aux femmes, mon désintéressement aux ambitieux, ma philosophie aux persécutés, ma religion aux athées, ma gaité franche aux femmes sur le retour. Et tous les débris qui me restent d'une fortune honnête à mon héritier naturel, à mon fils, s'il me survit.

*Je suis guillotinée le 3 novembre 1793.*



## Rosa Luxemburg

Discours devant le Tribunal de  
Francfort  
20 février 1914

*Interprété par Eve Landry.*

Monsieur le procureur a répété à plusieurs reprises que, même avant d'avoir prononcé les paroles qui me sont imputées à crime et qui auraient constitué l'apogée de mon discours, j'avais déchaîné la « haine » de mes auditeurs. Je déclare à ce propos : Monsieur le Procureur, nous autres sociaux-démocrates, nous ne déchaînons jamais la haine. Que signifie en effet « déchaîner la haine » ? Ou bien ai-je essayé d'exciter dans les masses venues m'écouter l'arrogance nationaliste, le chauvinisme, le mépris et la haine d'autres races et d'autres peuples ? Si tel était le cas il y aurait eu effectivement incitation à la haine.

Mais je n'ai pas tenu de tels propos et aucun social-démocrate éduqué ne tient de tels propos. Ce que j'ai fait dans ce meeting de Francfort et ce que nous faisons toujours, nous autres sociaux-démocrates, par nos paroles et nos écrits, c'est informer, faire prendre conscience aux masses laborieuses de leurs intérêts de classe et de leurs tâches historiques, leur montrer les grandes lignes du développement historique, la tendance des bouleversements économiques, politiques et sociaux qui s'accomplissent au sein de la société actuelle ; ce processus historique implique, avec une nécessité d'airain, qu'à un certain niveau de développement de l'ordre social actuel celui-ci sera inéluctablement éliminé et remplacé par l'ordre social socialiste qui lui est supérieur.

Voilà l'agitation que nous menons, voilà comment, par l'action exaltante des perspectives historiques, sur le terrain desquelles nous nous plaçons, nous élevons également la conscience morale des masses. C'est de ces points de vue élevés que nous menons également notre agitation contre la guerre et le militarisme, parce que chez nous, sociaux-démocrates, toutes nos idées s'harmonisent en une conception du monde cohérente, scientifiquement fondée. Et si M. le procureur ainsi que son pitoyable témoin à charge considèrent tout cela comme une simple excitation à la haine, la grossièreté et le simplisme de ce jugement résultent uniquement de l'incapacité du procureur à penser en termes sociaux-démocrates.

Mais j'en viens au point essentiel de l'accusation. Voici le grief principal du procureur :

J'aurais, dans les déclarations incriminées, appelé les soldats, en cas de guerre, à ne pas tirer sur l'ennemi. Il aboutit à ce résultat par une déduction qui lui paraît d'une logique contraignante. Voici le raisonnement : étant donné que je faisais de l'agitation contre le militarisme, étant donné que je voulais empêcher la guerre, je ne pouvais manifestement choisir d'autre voie, je ne pouvais envisager d'autre moyen efficace que cet appel direct aux soldats : si on vous donne l'ordre de tirer, ne tirez pas.

N'est-ce pas, Messieurs les Juges, une belle conclusion, d'une concision convaincante, d'une logique irrésistible ! Permettez-moi pourtant de vous le déclarer : cette logique et cette conclusion résultent des conceptions de Monsieur le procureur, non des miennes, non des idées de la social-démocratie.

Ici je sollicite tout particulièrement votre attention. Je dis : La conclusion selon laquelle le seul moyen efficace d'empêcher la guerre consisterait à s'adresser directement aux soldats et à les appeler à ne pas tirer, cette conclusion n'est que l'envers de la conception selon laquelle tout est pour le mieux dans l'État, aussi longtemps que le soldat obéit aux ordres de ses supérieurs, selon laquelle, pour dire les choses brièvement, le fondement de la puissance de l'État et du militarisme, c'est l'obéissance passive, l'obéissance absolue du soldat. L'état-major avec ses « principes » et l'obéissance passive du soldat, telles sont les bases de la stratégie militaire et la garantie de la victoire.

Eh bien, nous autres sociaux-démocrates, nous ne partageons pas cette façon de voir. Nous pensons au contraire que ce ne sont pas seulement l'armée, les « ordres » d'en haut et l'« obéissance » aveugle d'en bas qui décident du déclenchement et de l'issue des guerres, mais que c'est la grande masse du peuple travailleur qui décide et qui doit en décider. Nous sommes d'avis qu'on ne peut faire la guerre que dès lors et aussi longtemps que la masse laborieuse ou bien l'accepte avec enthousiasme parce qu'elle tient cette guerre pour une guerre juste et nécessaire, ou bien la tolère patiemment.

Si au contraire la grande majorité du peuple travailleur aboutit à la conviction – et faire naître en elle cette conviction, développer cette conscience, c'est précisément la tâche que nous, sociaux-démocrates, nous assignons – si, disais-je, la majorité du peuple aboutit à la conviction que les guerres sont un phénomène barbare, profondément immoral, réactionnaire et contraire aux intérêts du peuple, alors les guerres deviennent impossibles – quand bien même, dans un premier temps, le soldat continuerait à obéir aux ordres de ses chefs ! Selon la conception du procureur, c'est l'armée qui fait la guerre ; selon notre conception, c'est le peuple tout entier. C'est à lui de décider de la guerre et de la paix. La question de l'existence ou de la suppression du militarisme actuel, c'est la masse des hommes et des femmes travailleurs, des jeunes et des vieux, qui peut la trancher et non pas cette petite portion du peuple qui s'abrite, comme on dit, dans les basques du roi.

Et maintenant, je vous pose une question : trouvez-vous, Messieurs, dans toutes ces résolutions la moindre invitation à nous placer devant les soldats et à leur crier : ne tirez pas ! Et pourquoi ne l'y trouvez-vous pas ? Serait-ce parce que nous craignons les conséquences de pareille agitation, que nous avons peur d'un paragraphe du code pénal ? Ah, nous serions de bien tristes sires si la peur des conséquences nous retenait de faire ce que nous avons reconnu nécessaire et salutaire. Non, si nous ne le faisons pas c'est que nous nous disons : ceux qui portent, comme on dit, la livrée du roi, sont une partie du peuple travailleur et s'ils comprennent que les guerres sont un phénomène condamnable et contraire aux intérêts du peuple, alors les soldats, sans que nous les y invitons, saurons bien d'eux-mêmes ce qu'ils ont à faire le cas échéant.

Vous le voyez, Messieurs, l'agitation que nous menons contre le militarisme n'est pas aussi pauvre et aussi simpliste que se l'imagine le procureur. Nous avons tant de moyens d'action et si divers : éducation de la jeunesse, et nous la pratiquons avec zèle et avec un succès durable en dépit de tous les obstacles que l'on dresse sur notre chemin ; propagande en faveur du système de la milice ; rassemblements de masse ; manifestations de rue.

Monsieur le Procureur, si je pouvais supposer qu'existe chez vous la moindre capacité de suivre le mode de raisonnement de la social-démocratie, je vous expliquerais ce que j'expose non sans succès dans chacune de mes réunions, à savoir que les grèves de masse constituent une période déterminée de l'évolution de la situation actuelle, et qu'à ce titre, elles ne sauraient être « fabriquées », pas plus qu'on ne « fabrique » une révolution.

Les grèves de masse sont une étape de la lutte de classes à laquelle, il est vrai, l'évolution actuelle conduit avec la nécessité d'un phénomène naturel. Tout notre rôle, c'est-à-dire le rôle de la social-démocratie, consiste à faire prendre conscience à la classe ouvrière de cette tendance de l'évolution, afin que les ouvriers constituent une masse populaire éduquée, disciplinée, résolue et agissante et soient ainsi à la hauteur de leur tâche.

Un mot pour finir sur l'attaque inqualifiable qui retombe sur celui qui l'a lancée.

Le procureur a dit littéralement, je l'ai noté, qu'il demandait mon arrestation immédiate, car il était inconcevable que la prévenue ne prît pas la fuite. C'est dire en d'autres termes : si moi, procureur, j'avais à purger un an de prison, je prendrais la fuite. Monsieur le Procureur, je veux bien vous croire, vous, vous fuiriez. Un social-démocrate, lui, ne s'enfuit pas. Il répond de ses actes et se rit de vos condamnations. Et maintenant condamnez-moi !

*Je suis assassinée le 15 janvier 1919.*



## George Sand

Lettre au comité central - 1848

*Interprété par Violette Chauveau.*

Il ne m'a jamais semblé possible que l'homme et la femme fussent deux êtres absolument distincts. Il y a diversité d'organisation et non pas différence. Il y a donc égalité et non point similitude. J'admets physiologiquement que le caractère a un sexe comme le corps, mais non pas l'intelligence. Je crois les femmes aptes à toutes les sciences, à tous les arts et même à toutes les fonctions comme les hommes. Mais je crois que leur caractère qui tient à leur organisation donnera toujours en elles un certain aspect particulier à leurs manifestations dans la science, dans l'art et dans la fonction. Il n'y aurait point de mal à cela. L'art, la science et la fonction pourraient gagner à devenir le domaine des deux sexes.

Il faut que la femme conserve son sexe et ne supprime de ses habitudes et de ses occupations rien de ce qui peut le manifester. Il serait monstrueux qu'elle retranchât de sa vie et de ses devoirs, les soins de l'intérieur et de la famille. Je voudrais au contraire agrandir pour elle ce domaine que je trouve trop restreint. Je voudrais qu'elle pût s'occuper davantage de l'éducation de ses enfants, compléter celle de ses filles et préparer celle que ses fils doivent recevoir de l'État à un certain âge. Je voudrais qu'elles fussent admises à de certaines fonctions de comptabilité patientes et minutieuses qui me paraissent ouvrages et préoccupations de femmes plus que d'hommes. Je voudrais qu'elles pussent apprendre et exercer la médecine, la chirurgie et la pharmacie. Elles me paraissent admirablement douées par la nature pour remplir ces fonctions, et la morale publique, la pudeur semblent commander que les jeunes filles et les jeunes femmes ne soient pas interrogées, examinées et touchées par des hommes.

En y réfléchissant, on trouverait beaucoup d'autres fonctions auxquelles les femmes sont appelées par la nature et la Providence ; mais lorsqu'il s'agit de leur attribuer des droits politiques de la même nature que ceux des hommes, il y a beaucoup à dire, pour et contre.

Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas, et pour que la condition des femmes soit ainsi transformée, il faut que la société soit transformée radicalement.

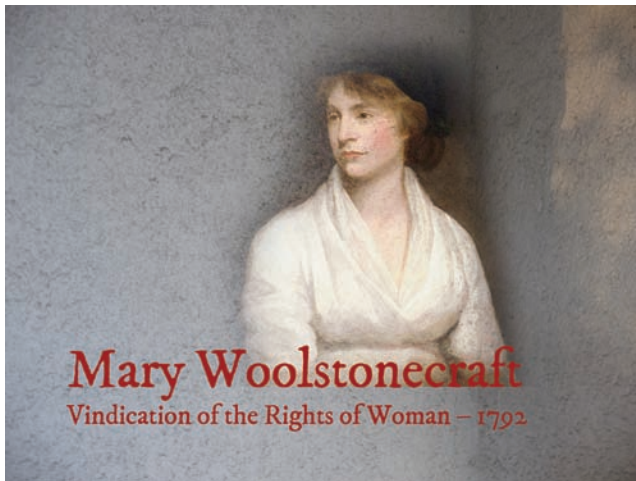
Pour ne pas laisser d'ambiguïté dans ces considérations que j'apporte, je dirai toute ma pensée sur ce fameux affranchissement de la femme dont on a tant parlé dans ce temps-ci. Je le crois facile et immédiatement réalisable, dans la mesure que l'état de nos mœurs comporte. Il consiste simplement à rendre à la femme les droits civils que le mariage seul lui enlève, que le célibat seul lui conserve ; erreur détestable de notre législation qui place en effet la femme dans la dépendance cupide de l'homme, et qui fait du mariage une condition d'éternelle minorité, tandis qu'elle déciderait

la plupart des jeunes filles à ne se jamais marier si elles avaient la moindre notion de la législation civile à l'âge où elles renoncent à leurs droits. Il est étrange que les conservateurs de l'ordre ancien accolent toujours avec affectation dans leur devise menteuse ces mots de famille et de propriété, puisque le pacte du mariage, tel qu'ils l'admirent et le proclament, brise absolument les droits de propriété de tout un sexe. Ou la propriété n'est pas une chose sacrée comme ils l'affirment, ou le mariage n'est pas une chose également sacrée, et réciproquement. Deux choses sacrées ne peuvent se détruire l'une l'autre.

Cette réforme est très possible et très prochaine, j'en ai la certitude. C'est une des premières questions dont une république socialiste aura à s'occuper, et je ne vois pas qu'elle puisse porter la moindre atteinte à la fidélité conjugale ou à la bonne harmonie domestique, à moins qu'on ne regarde l'égalité comme une condition de désordre et de discorde. Nous croyons le contraire, et l'humanité en a jugé ainsi définitivement.

On demande où sera le principe d'autorité nécessaire à l'existence de la famille, si cette autorité est partagée également entre le père et la mère. Nous disons que l'autorité ne sera pas immobilisée dans les mains de celui qui peut impunément avoir toujours tort, mais qu'elle se transportera de l'un à l'autre, suivant l'arbitrage du sentiment ou de la raison, et lorsqu'il s'agira de l'intérêt des enfants, je ne vois pas pourquoi l'on se méfierait de la sollicitude de la mère puisqu'on reconnaît que c'est elle qui a l'amour le plus vif et le plus soutenu de la progéniture.

Oui, l'égalité civile, l'égalité dans le mariage, l'égalité dans la famille, voilà ce que vous pouvez, ce que vous devez demander, réclamer.



## Mary Woolstonecraft Vindication on the Rights of Women

*Interprété par Johanna Nutter.*

Contending for the rights of women, my main argument is built on this simple principle, that if she be not prepared by education to become the companion of man, she will stop the progress of knowledge, for truth must be common to all, or it will be inefficacious with respect to its influence on general practice.

How grossly do they insult us, who thus advise us only to render ourselves gentle, domestic brutes! For instance, the winning softness, so warmly, and frequently recommended, that governs by obeying. What childish expressions, and how insignificant is the being--can it be an immortal one? Who will condescend to govern by such sinister methods!

There must be more equality established in society, or morality will never gain ground, and this virtuous equality will not rest firmly even when founded on a rock, if one half of mankind are chained to its bottom by fate, for they will be continually undermining it through ignorance or pride.

From the tyranny of man, I firmly believe, the greater number of female follies proceed; and the cunning, which I allow, makes at present a part of their character, I likewise have repeatedly endeavoured to prove, is produced by oppression.

Asserting the rights which women in common with men ought to contend for, I have not attempted to extenuate their faults; but to prove them to be the natural consequence of their education and station in society. If so, it is reasonable to suppose, that they will change their character, and correct their vices and follies, when they are allowed to be free in a physical, moral, and civil sense.

Let woman share the rights, and she will emulate the virtues of man; for she must grow more perfect when emancipated, or justify the authority that chains such a weak being to her duty.

Yet let it be proved, that they ought to obey man implicitly, and I shall immediately agree that it is woman's duty to cultivate a fondness for dress, in order to please, and a propensity to cunning for her own preservation.





## Èva Circé Côté alias Julien Saint-Michel

Le Monde ouvrier  
25 août 1917

*Interprété par Brigitte Poupart.*

### Le succès des suffragettes

L'Angleterre vient d'élire neuf députés féminins. Les suffragettes ont raison d'être fières de leurs succès qui vont grandissant. Ce n'est pas sans mal qu'elles ont pu établir leurs droits à l'électorat, on s'en souvient. Il y a eu du sang, des larmes, de la salive et de l'encre versés pour faire triompher l'idée progressive. Tout à tour révolutionnaires, incendiaires, anarchistes, projetées hors d'elles-mêmes par le principe qui les possédait, on les a vues se livrer aux pires excès. Ces Anglaises plutôt timides, compassées maîtresses d'elles-mêmes, étaient devenues furieuses. Quand les autres se contentaient de parlementer, de rédiger des placets, d'essayer d'intéresser les chambres à ce qu'elles croyaient être des justes prérogatives, celles-ci attaquaient intrépidement le bœuf par les cornes. On les a vus passer dans Londres, la torche enflammée en main, la jupe en coup de vent, la tête échevelée, la bouche écumante de rage, la voix portée à son plus haut diapason. On disait : "Les sorcières sont échappées de leur antre !" Mais les plus braves avaient le cœur serré.

Ces graves ladies, ces liliales misses complètement sorties de leurs gonds étaient un spectacle plutôt angoissant. Quand les Tricoteuses sont intervenues dans la Révolution française, le feu fut mis aux poudres. Les femmes quand elles s'y mettent poussent les choses à leur paroxysme. Lorsqu'elles se plongent dans le grand courant de la vie, elles bousculent les houles qui prennent une allure fougueuse, plutôt désespérée et s'exaltent jusqu'au ciel. C'est qu'elles sont tout d'une pièce, qu'à un moment donné elles rompent avec les vieilles traditions pour se jeter à corps perdu dans une voie nouvelle qui conduit à quelque Thabor illuminé où s'opère pour elles le miracle de la transfiguration.

On s'est moqué d'elles, les petits garçons leur ont lancé des cailloux, les passants les ont abîmées d'invectives, la police en a rempli maintes fois son panier à salade. On les a jetées en prison, les amendes, les condamnations glissaient sur elles comme sur les plumes lustrées des canards. Elles ont poursuivi leur idée fixe. L'enthousiasme qui les transportait n'a pas baissé. Leur sang a continué de battre la charge. Plusieurs de leurs tentatives nous livraient leurs cris de détresse et d'hallucination. Leur fièvre n'a pas baissé, tant qu'elles n'ont pas eu ce qu'elles voulaient posséder à tout prix.

Ce fut une œuvre de foi magnifique, de foi fanatique en la puissance de la femme, en son égalité morale et intellectuelle avec l'homme, en son devoir de partager avec lui la gouverne de leurs semblables, d'être son alliée, sa compagne plutôt que son esclave, ce furent les premières prédications d'une religion nouvelle, celle de l'humanité ! Une bacchanale qui devait finir en apothéose !

Il a fallu des martyrs au Christianisme pour cimenter de leur sang la pierre angulaire sur laquelle Pierre avait appuyé son Église. Les suffragettes ont été les martyres et les précurseurs du féminisme. Assagies, rassérénées, elles voient la semence de flamme qu'elles avaient jetée dans les âmes porter des fruits inespérés. Dans le bonheur du moment s'évanouissent les souffrances du passé. Que d'hymnes triomphants à cette belle expression de la vie. En eux résonnent les multiples vibrations de l'orgue, avec ses colères, ses grondements, ses chants angéliques, les frissons de la harpe, les chants de la flûte.

Ce qui se grave dans l'âme par la souffrance, c'est comme le verre qu'on raye avec une pointe de diamant, l'empreinte ne s'en efface jamais. Le féminisme existe à l'eau de rose dans plusieurs pays du monde, il ne sera jamais nulle part aussi vivace, aussi corrosif, aussi entreprenant qu'en Angleterre. Ils n'en sont pas à leur première expérience avec les femmes mandataires du peuple. Quand elles ne répondent pas aux espérances qu'on avait mises sur leurs têtes, on les renvoie dans leurs foyers. C'est ainsi que trois femmes députés de la dernière session n'ont pas su recueillir les suffrages des électeurs pour des raisons que j'ignore. On les a remplacées par d'autres, qui seront elles-mêmes dépouillées de leur mandat si on les trouve indignes. La galanterie est lettre morte. Quand ces dames faillissent à la tâche, elles sont jetées par-dessus bord, sans pitié, et il doit en être ainsi, si on ne veut pas qu'elles s'enlisent en ces parages où règne l'atmosphère affadie de Capoue. On passerait son insignifiance, son incapacité, sa paresse, sa veulerie, à un homme, mais une femme a l'obligation d'être cultivée, d'avoir du caractère, de la valeur morale et une connaissance approfondie des sciences politiques. Force lui est d'être à la hauteur de ses fonctions, sans quoi on la renverra à ses chaudrons, à sa laveuse électrique, à son salon de beauté. Une femme député n'a pas le droit d'être médiocre. Elle peut acquérir tous les autres, sauf celui-là...

On n'a pas besoin de s'en faire, nous sommes encore loin du jour où l'on verra un jupon s'étaler dans une stalle de la Chambre législative de Québec. Elles ont le féminisme trop à fleur de peau pour y opérer cette régénération.

La question féministe est devenue une question économique. La femme aujourd'hui ne réclame plus le droit au travail et l'on prévoit qu'avant peu elle demandera à grands cris le droit au repos. Ce qu'elle doit exiger, c'est à travail égal, salaire égal. Une chose certaine, c'est que si l'on emploie plus de femmes partout, on ne les paie pas mieux qu'autrefois et toujours moins que les hommes. La cuisinière a un traitement inférieur au cuisinier, la femme de peine à l'homme de charge.

De telles injustices ne sauraient laisser indifférents ceux qui s'intéressent au relèvement économique de la femme. C'est juste qu'une disproportion dans l'ouvrage se traduise par une disproportion de salaire. Mais lorsque le travail de la femme est aussi prolongé, aussi pénible, aussi productif que celui de l'homme, pourquoi ne seraient-ils pas aussi bien rémunérés l'un que l'autre.

La raison et l'égalité font un devoir au patron d'égaliser les salaires des deux sexes. Parce que payer la femme moins cher que l'homme, c'est violer les lois les plus élémentaires de l'humanité, c'est subordonner sans raison le sexe faible au sexe fort. Remplacer à l'atelier l'ouvrier par l'ouvrière, parce que celle-ci est payée moins cher, c'est l'homme en définitive qui se trouve à en souffrir, puisque les positions se feront plus rares pour lui, c'est aviver la concurrence entre la main d'œuvre féminine et la main d'œuvre masculine, c'est désunir deux forces faites pour s'aider, pour s'entendre.



## Hélène Pedneault

### Apologie de la colère 1999

*Interprété par Louissette Dussault.*

Je fais au moins une colère par jour, surtout quand j'écoute les nouvelles ou lis les journaux. J'aime la colère. Elle me garde en vie aussi sûrement que l'air, l'eau, l'amour et la littérature. Dans la généalogie de l'indignation, la colère est la branche volcanique. C'est elle qui monte en premier aux barricades comme une tête brûlée qu'elle est, aveuglement, sur un coup de sang, une montée de fièvre, sans penser à protéger sa peau, et qui allume les incendies que l'indignation reprend à son compte.

L'indignation organise la colère, oriente son feu, le documente, jette les cris inutiles aux vidanges, et donne du souffle seulement aux colères qui sont facteurs de changement. La colère peut être stérilisante; l'indignation, féconde. La colère est une sprinteuse; l'indignation est une marathoniennne. La colère a la durée de vie d'une allumette; l'indignation, celle d'une flamme olympique. Je pourrais vous en parler longtemps. Je pratique les deux depuis le liquide amniotique et peut-être même avant. Je donne des cours de colère, parfois, mais seulement aux femmes. Sauf exception, elles ne sont pas des élèves très douées. Elles peuvent mettre une vie entière à obtenir un doctorat. Parce que les femmes ont peur de la colère. Même le mot les terrorise comme si elles entendaient "explosion nucléaire".

Elles la connaissent bien pourtant, mais elles préfèrent la garder en elles de peur que quelqu'un ne meure autour d'elles si elles l'expriment. Elles ont raison. C'est vrai que quelque chose mourra si les femmes sortent leur colère : ce monde dans lequel nous ne voulons plus vivre.

Je vous jure qu'aucun être humain n'est jamais mort quand j'ai sorti mes colères. Mais moi, par contre, je suis en danger de ne pas vivre si je la jugule. Pas de mourir : de ne pas vivre. C'est pire. Et j'ai découvert avec le temps les beautés de la colère. Je me suis mise à l'aimer, à la transformer en indignation, en actions. J'ai additionné la mienne à celle des autres. J'ai fait en sorte qu'elle soit utile.

Avez-vous déjà essayé de dompter votre colère? Savez-vous quelle incroyable violence doit subir le corps pour faire comme si de rien n'était, pour garder un travail, faire durer un mariage ou simplement continuer à perpétuer la fiction que les femmes sont des petits êtres doux et fragiles, incapables de colère? La colère rentrée peut vous piétiner et vous broyer les os comme un cheval sauvage. Avez-vous déjà senti l'affolement des cellules, le fiel qui se mélange au sang, les cris sauvages qui restent en cage dans la gorge et les poumons, et la paralysie qui s'ensuit pendant des jours et des jours?

J'en viens à penser que les femmes préfèrent tomber malades, se couper les veines aux bords tranchants de leur colère plutôt que d'exercer leur droit à la colère. Parce que la colère est un droit, mais les femmes en font de la culpabilité, même quand elles ne la sortent pas.

Et ne soyez pas de mauvaise foi. Quand je parle de la colère des femmes, je ne parle pas seulement de la colère parfaitement justifiée qu'elles éprouvent d'être encore traitées en subalternes et non en partenaires.

Je ne parle pas seulement de la colère dirigée, avec raison, contre le monde des hommes ou certains hommes en particulier. Je parle aussi de la colère des femmes dirigée contre tout ce qui nous diminue collectivement, contre tout ce qui glorifie la mort au détriment de la vie, contre tout ce qui pollue, contre tout ce qui menace l'intégrité et la dignité des êtres humains, contre tout ce qui ment, ne tient pas compte, divise, asservit, terrorise, mutile.

Il faut maintenant revendiquer pour nous cette scie qu'on ne peut plus endurer dans la bouche d'un homme: "T'es belle quand t'es en colère". Mais il faut ajouter: "T'es puissante quand t'es en colère. T'es utile."

Pratiquer la colère, c'est décider d'être à la même hauteur que ses rêves et ses convictions pour les regarder dans les yeux. C'est être à la hauteur de soi-même, et non plus étriquée, prise comme une minuscule poupée russe à l'intérieur d'un rêve plus grand.

Imaginez quelle formidable énergie de changement serait générée si toutes les colères des femmes étaient admises et canalisées. Si on pouvait engranger l'énergie de la colère des femmes dans une immense génératrice, tout le monde en profiterait : je vous jure qu'on n'aurait plus à se taper les pratiques de mercenaires d'Hydro-Québec! La lumière serait allumée en permanence et nous ne manquerions plus jamais d'électricité en période de grand verglas ou de désert psychique.



## Adrienne Rich

NY 1978

*Interprété par Elisapie*

Living in the earth-deposits of our history

Today a backhoe divulged out of a crumbling flank of earth one bottle amber perfect a hundred-year-old cure for fever or melancholy a tonic for living on this earth in the winters of this climate.

Today I was reading about Marie Curie:

She must have known she suffered from radiation sickness her body bombarded for years by the element she had purified. It seems she denied to the end the source of the cataracts on her eyes the cracked and suppurating skin of her finger-ends till she could no longer hold a test-tube or a pencil.

She died a famous woman denying her wounds denying her wounds came from the same source as her power.